

**PROVINCE DE QUÉBEC  
SAINT-GEORGES**

**AVIS PUBLIC**

**Demande de dérogation mineure pour une partie du lot 3 365 592 (lot 6 587 565 projeté) situé sur la 155<sup>e</sup> Rue**

**AVIS** est, par les présentes, donné par la soussignée greffière, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*:

QUE, lors de la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le lundi 11 décembre 2023, à compter de 19 h 30 au 11700, boulevard Lacroix à Saint-Georges, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

**IMMEUBLE VISÉ**

Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot 3 365 592 (lot 6 587 565 projeté), du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauce, situé sur la 155<sup>e</sup> Rue.

**NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE**

La nature de la dérogation demandée vise à autoriser un terrain d'une profondeur de 19,75 m au lieu de 27 m requis ainsi qu'une marge de recul minimale de 5 m au lieu de 7 m requis, sans jamais empiéter sur la servitude.

Que toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance du 11 décembre prochain ou encore en transmettant ses commentaires par écrit à l'adresse suivante : [greffe@saint-georges.ca](mailto:greffe@saint-georges.ca) à compter du jour de la publication du présent avis, et ce, jusqu'au 11 décembre 2023 à 16 h.

**Donné à Saint-Georges,  
ce 15<sup>e</sup> jour de novembre 2023.**



**M<sup>e</sup> Isabelle Beaulieu, notaire  
Greffière**